



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0208

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Blachier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Llung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

**Conseil du 23 mars 2015****Délibération n° 2015-0208**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La stratégie de développement économique de l'agglomération lyonnaise s'appuie, dans le domaine de l'innovation, sur deux piliers majeurs :

- l'accompagnement à la structuration, au développement, à la visibilité et à l'attractivité de filières économiques stratégiques, d'une part,

- et, d'autre part, la réunion sur le territoire de multiples leviers permettant à un véritable écosystème de l'innovation de se constituer et de se développer.

Dès le milieu des années 1990, la collectivité a fait le choix de prioriser son action sur la filière des sciences de la vie. Outre le fait qu'il s'appuie sur une masse critique déjà notable, ce secteur présentait en effet un fort potentiel de développement en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi en s'appuyant sur la fertilisation croisée entre les acteurs publics et privés. Cette stratégie a pu démontrer sa pertinence au cours des dernières années, le secteur des sciences de la vie ayant présenté une bonne résistance à la crise économique traversée. Cette stratégie est ainsi réaffirmée pour les années à venir avec l'ambition de renforcer encore le tissu académique et économique de l'agglomération ainsi que leur rayonnement et leur attractivité au plan national et international.

Au fil des dernières années, la filière, et par là même l'intervention de la collectivité, se sont structurées autour d'acteurs et d'actions ciblées et complémentaires, en appui au développement de l'innovation, des entreprises et de l'attractivité du territoire :

- le pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle, positionné désormais comme l'animateur de la filière santé en Rhône-Alpes,
- le cancérépôle CLARA, réseau des acteurs en cancérologie de l'inter-région Rhône-Alpes Auvergne,
- le soutien à des projets de recherche et développement collaboratifs public-privé,
- l'événement bimestriel Biotuesday d'animation de la filière science de la vie de la région lyonnaise,
- l'événement désormais annuel Biovision, forum mondial des sciences de la vie, permettant de mettre en avant les thématiques d'excellence de l'écosystème local,
- l'émergence d'infrastructures dédiées pour l'accueil d'activités nécessitant des laboratoires,
- le développement du Biodistrict Lyon-Gerland, offre économique territoriale visant à positionner la région lyonnaise parmi les principaux sites mondiaux d'accueil d'activités en biotechnologies et santé.

Cette délibération vise à présenter la proposition de soutien à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle et de son offre de services pour l'année 2015. D'autres interventions en soutien au développement de la filière sciences de la vie feront l'objet de propositions ultérieures.

#### **a) - Objectifs**

Fruit d'une mobilisation de la Communauté urbaine de Lyon et d'industriels régionaux, le pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle a été labellisé le 12 juillet 2005. L'association Lyonbiopôle qui en porte les missions et en assure la gouvernance a elle été créée en novembre 2005.

Lyonbiopôle se positionne comme leader des 7 pôles de compétitivité santé français. Sa position est reconnue et la dynamique que l'association Lyonbiopôle a lancée se poursuit, tant sur le plan local qu'international, qu'il s'agisse de stimuler l'innovation, d'accompagner le développement des petites et moyennes entreprises (PME), de se développer à l'international ou de proposer des infrastructures dédiées de haut niveau.

Depuis 2013, dans le cadre de la phase 3.0 de son développement, Lyonbiopôle se positionne comme l'animateur de la filière santé en Rhône-Alpes et déploie progressivement son expertise et ses offres d'accompagnement sur de nouvelles thématiques de santé.

La Métropole de Lyon souhaite accompagner l'association Lyonbiopôle dans son action et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise pour conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

#### **b) - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2014**

Par délibération n° 2014-0111 du 23 juin 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 250 000 € au profit de Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions 2014 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

En 2014, Lyonbiopôle a rassemblé 176 adhérents dont 4 industriels leaders sur leurs marchés, fondateurs du pôle, 9 entreprises de taille intermédiaire et filiales de grands groupes, 145 petites et moyennes entreprises (PME) (soit 83 % des adhérents) et 18 centres de compétences parmi lesquels les 3 centres hospitalo-universitaires (CHU) régionaux. Il est à noter que l'ouverture thématique sur l'ensemble des domaines de la santé s'est ressentie dès 2014 par une augmentation de 25 % du nombre d'adhérents dont 37 PME, en particulier du domaine des technologies médicales.

Lyonbiopôle s'appuie sur une équipe d'animation de 21 collaborateurs (dont 5 personnes dédiées à la gestion du centre d'infectiologie) et a atteint depuis 2009 l'objectif d'un financement privé de ses actions supérieur à 50%.

Sur le plan de l'animation scientifique, à fin 2014, l'usine à projets de Lyonbiopôle présente un bilan de 165 projets de recherche et développement collaboratifs montés, financés et suivis. Ils représentent un budget d'investissement global de 768 000 000 € et ont mobilisé 307 000 000 € d'aides publiques.

Sur le champ du développement des PME, la forte croissance et diversification des adhérents du pôle a induit un renforcement du suivi associé. Plus de 200 rendez-vous PME ont ainsi été organisés par les membres de l'équipe d'animation courant 2014. L'annuaire des sciences de la vie en Rhône-Alpes, édité chaque année par Lyonbiopôle s'est également étoffé et compte, en 2014, 255 profils dont 180 entreprises, 30 investisseurs et 41 centres de recherche.

Courant 2014, Lyonbiopôle a organisé plus de 45 événements d'animation, mobilisant ainsi plus de 1 500 participants. Parmi ces événements, 4 concernaient l'accès à des investissements privés, 3 avaient pour principe de favoriser la rencontre de grands groupes et de PME, 18 étaient des rendez-vous d'animation économique et 13 des rencontres d'animation scientifique, 9 concernaient le développement en Europe et à l'international.

Sur le volet international, 8 missions ont été organisées en Europe, Amérique du Nord et Asie et plus de 50 entreprises accompagnées. Une vingtaine d'entreprises a également pu bénéficier des programmes de partenariat technologique international (PPTI) ou européen (PPTÉ), renforcés par la stratégie d'interclustering

mise en œuvre par Lyonbiopôle. Enfin, la présence d'un chargé de mission Lyonbiopôle à Shanghai a permis d'accompagner l'accès de 4 PME au marché chinois. En 2014, un accent particulier a été mis sur le montage de projets européens permettant de soutenir la montée en puissance de Lyonbiopôle, ainsi que sur l'initiation de liens avec Boston et le Massachusetts.

Enfin, Lyonbiopôle a poursuivi en 2014 l'exploitation d'infrastructures adaptées au sein du Biodistrict Lyon-Gerland : centre d'infectiologie (5 hébergés), Lyonbiopôle business center (7 hébergés) et a contribué au déploiement de l'offre commerciale d'Accinov et au remplissage de cette plateforme d'innovation unique en son genre (7 hébergés).

### c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

En 2015, Lyonbiopôle poursuivra le déploiement de son offre de services sur l'ensemble des domaines d'activité stratégiques identifiés dans sa feuille de route 3.0 (médicaments à usage humain - médicaments vétérinaires - diagnostic in vitro - dispositifs médicaux et technologies médicales) et à destination d'une base d'entreprises considérablement étendue par rapport aux périodes précédentes.

Outre le travail continu sur l'animation scientifique et l'émergence de projets collaboratifs, l'ambition pour 2015 sera également de renforcer le positionnement du pôle et de ses acteurs à l'international. Un effort toujours plus grand sera mis sur l'accès des acteurs loco-régionaux à des programmes et financements européens. Lyonbiopôle souhaite également renforcer les contacts initiés en 2014 avec le Massachusetts et Boston et a pour objectif de positionner en 2015 un chargé d'affaire à Boston, relai sur le continent nord américain pour le pôle et ses adhérents.

Lyonbiopôle sera également fortement mobilisé en 2015 sur le déploiement de l'offre de services de sa plateforme d'innovation Accinov et la refonte de son offre d'infrastructures dédiées au cœur du Biodistrict Lyon-Gerland. Lyonbiopôle est à ce titre un acteur de premier plan de cette dynamique économique territoriale visant à faire rayonner la filière santé rhônalpine sur la scène nationale et internationale.

Le budget prévisionnel socle de Lyonbiopôle pour l'année 2015, d'un montant de 3 539 910 €, est présenté ci-dessous :

Recettes	Financeurs	Montant en €
cotisations et contributions financières		800 000
conventions de partenariats		30 000
prestations de services		70 910
projets européens		150 000
sous locations		1 422 000
subventions d'animation	Etat	300 000
	Région Rhône-Alpes	465 000
	Métropole de Lyon	240 000
	Communauté d'agglomération de Grenoble	62 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 539 910</b>
Dépenses		
axe 1 - Direction générale		1 250 580
axe 2 - Développement économique et international		713 500
axe 3 - Projets de R&D et Nouvelles initiatives		459 000
axe 4 - Centre d'Infectiologie		1 116 830
autres actions		0
<b>TOTAL</b>		<b>3 539 910</b>

Il est proposé que la Métropole de Lyon soutienne l'association Lyonbiopôle à hauteur de 240 000 € pour l'année 2015.

Ce financement intègre le soutien à l'équipe du pôle, pour la réalisation du programme d'actions 2015 d'animation et de promotion locale et internationale du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en œuvre par l'association Lyonbiopôle, à hauteur de 140 000 €.

Il comporte également une contribution financière spécifique sur :

- l'opération collective de promotion de la filière biotech-santé sur le salon BIO USA, à hauteur de 20 000 €,

- le développement des relations avec Boston-Massachussets à hauteur de 40 000 €.

Enfin, il intègre le soutien à l'association Lyonbiopôle pour son programme d'animation annuel apporté précédemment par le Département du Rhône, à hauteur de 40 000 €.

Concernant l'évaluation et le suivi des activités et des résultats du pôle, Lyonbiopôle mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Métropole de Lyon. Son activité sera évaluée, notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention jointe à cette délibération ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 240 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions pour 2015 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lyonbiopôle définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 67 - opération n° 0P02O2864 pour un montant de 200 000 € et opération n° 0P02O3946A pour un montant de 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.**